

Editorial

Les 4 et 5 février dernier, Barcelone a accueilli une conférence sur les politiques temporelles qui a été l'occasion de créer le premier réseau européen des villes et territoires engagés dans cette thématique. Ce « Tempo du mois » est l'occasion de vous en donner un rapide compte rendu. Ce que j'en ai retenu personnellement c'est également l'intérêt exprimé par nos homologues étrangers pour notre réseau Tempo territorial qui nous permet d'avoir connaissance de l'ensemble des actions de notre territoire et de nous exprimer d'une voix homogène. Cela me conforte dans l'idée que la capitalisation et la diffusion de nos expériences sont primordiales pour étoffer notre réseau et lui donner toute sa valeur. Avec l'ensemble de l'équipe motivée qui travaille à mes côtés, nous nous y emploierons fortement.

Dominique ROYOUX, Président

A LA UNE ! BARCELONE - un réseau européen – un réseau d'entreprises

Journées européennes – Réseau de Villes Européennes – Politiques d'utilisation des temps

Barcelone, 4 et 5 février

Les 4 et 5 février 2009, s'est déroulée à Barcelone, à l'initiative de la mairie, une conférence internationale intitulée « Où va notre temps ? Scénarios du futur ». Cette conférence a été l'occasion de créer le premier réseau européen des villes et des territoires engagés dans les politiques d'usages des temps, toujours à l'initiative de la mairie de Barcelone qui en animera la démarche durant la première année de mise en place. Cette manifestation a connu un succès certain puisque étaient présentes des délégations venant d'Espagne bien sûr (Catalogne, mais aussi Andalousie), d'Italie (sept collectivités territoriales, deux régions, des universitaires venus surtout de Lombardie, Toscane, Piémont), des Pays-Bas et de France par le biais de Tempo territorial (sept collectivités présentes).

Les participants ont amendé le manifeste du réseau qui conduira à son approbation définitive lors de la prochaine réunion plénière à Barcelone en novembre 2009. Ce réseau vise à **accélérer la mutualisation des bonnes pratiques temporelles entre territoires européens**, à capitaliser ces pratiques dans les différents domaines impliquant les politiques temporelles : mobilité, accès aux services publics et aux services en général, accès aux modes de gardes, plans horaires, coordination temporelle des activités sur un territoire, initiatives intergénérationnelles, sensibilisation du grand public et des entreprises... Mais l'autre objectif partagé par les participants est d'**imprégner les politiques européennes des dimensions temporelles** c'est-à-dire de la recherche d'une meilleure égalité entre genres, âges, situations professionnelles et résidentielles des habitants.

La première proposition concrète émise par Tempo territorial est de mettre à disposition du réseau européen les documents de capitalisation traduits en catalan, espagnol, anglais et italien.

Réunion du réseau d'entreprises de Barcelone

Barcelone, le 4 février

Depuis 3 ans, la ville de Barcelone a initié un réseau d'entreprises, NUST (Nouveaux Usages Sociaux du Temps). Ce réseau se veut un espace où se partagent analyses, bonnes pratiques et où s'expérimentent entre acteurs publics et privés des initiatives

favorisant l'harmonisation des temps personnels, familiaux et professionnels dans une optique de pacte social territorial.

Le 4 février s'est tenue une réunion du réseau en présence de Jordi HEREU, Maire de Barcelone et de Imma MORALEDA, adjointe en charge des usages du temps ainsi que d'une cinquantaine de représentants d'entreprises. La première partie était consacrée à la diffusion d'une vidéo et d'un livret présentant 30 actions développées par autant d'entreprises, au service d'une meilleure articulation des temps.

A l'invitation de la Mairie de Barcelone, Patrice VUIDEL, - consultant à l'AFET, Association Française d'Excellence Territoriale, et membre de Tempo territorial -, a ouvert la seconde partie en exposant la façon dont les entreprises françaises, secondées par certains territoires, appréhendent la question de l'égalité professionnelle et de la conciliation des temps. Ensuite, des représentants de Danone et l'Oréal France ont expliqué pourquoi et comment leurs entreprises s'étaient engagées dans une action visant à réorganiser le temps de travail.

Renseignements : Patrice VUIDEL, patrice.vuidel@free.fr, tél 06 75 98 62 75

A l'agenda de « Tempo »

Les mardis de Tempo à l'Hôtel de Ville de Paris – 14h30

- **31 mars : pourquoi et comment réorganiser le temps de travail des agents d'entretien ?**

Les territoires

Le Bureau des Temps de Paris participe à la présentation du guide « Promouvoir la parentalité auprès des salariés masculins, un enjeu pour l'égalité professionnelle » auprès des responsables des ressources humaines de la Ville de Paris à l'occasion de la journée des femmes le 10 mars 2009.

Le descriptif du guide est consultable sur le site internet du Bureau des Temps de la Ville de Paris et disponible en version PDF sur le site de l'Observatoire sur la responsabilité sociale des entreprises (ORSE).

Les territoires (suite)

Brive et Aubagne présentent leur politique des temps aux habitants

L'équipe municipale de Brive et notamment Catherine GABRIEL, adjointe au Maire, donne le coup d'envoi de sa politique des Temps en proposant à ses habitants une journée, le 14 février, consacrée au thème « Harmoniser temps de travail et temps de famille ». Sont présents pour apporter leurs témoignages, Catherine COUTELLE, députée de la Vienne, Jean-Yves BOULIN, sociologue au CNRS et Dominique ROYOUX, directeur de l'Agence des Temps de Poitiers, tous membres de Tempo territorial.

L'Atelier Bureau des Temps d'Aubagne organise un débat citoyen le 11 mars, présidé par le Maire, Daniel FONTAINE, et animé par Arthur SALONE, adjoint. Les invités de ce débat sont Patrick VASSALLO, adjoint au Maire de Saint-Denis et Véronique JEANNIN, directrice du Bureau des Temps de Paris, membres de Tempo territorial. Leur participation vient soutenir la réflexion citoyenne menée par l'atelier bureau des temps, créé en octobre 2008 à l'initiative de la Ville d'Aubagne.

La Ville de Paris organise le temps de travail dans les métiers de la propreté

Après Rennes, pionnière en la matière, la Ville de Paris réorganise le travail de ses agents de propreté. Le nettoyage en journée a commencé le 5 janvier 2009 sur le site polyvalent de la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris à Chaligny dans le XIIème arrondissement. Un bilan est prévu dans les trois mois. Le groupe de travail associe le Bureau des Temps de la Ville de Paris, la Fédération des Entreprises de Propreté et des services associés (FEP), sa délégation régionale (le GIFEN), des représentants syndicaux, l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), des entreprises donneurs d'ordre, des entreprises prestataires ainsi que la direction de la Ville de Paris en charge du nettoyage des locaux.

Renseignements : Béatrice MAUCONDUIT, Chef de projet en charge des relations extérieures, Bureau des Temps de la Ville de Paris, tél : 01 42 76 50 32

L'égalité hommes/femmes intéresse les territoires

La Région Limousin organise la Conférence régionale sur l'égalité hommes-femmes

L'égalité entre les hommes et les femmes constitue une dimension essentielle à toute démocratie. L'égalité, en dépit de nombreuses reconnaissances formelles, n'est pas une réalité dans de nombreux secteurs : économie, politique, social etc. Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer. Un des volets de la conférence du 13 février concerne l'articulation des temps de vie comme facteur d'égalité, avec les témoignages de Jean-Yves BOULIN, sociologue au CNRS, et Jocelyne BOUGEARD, adjointe au Maire de Rennes déléguée au temps de la ville et aux droits des femmes, tous les deux membres de Tempo territorial.

Le Bureau des Temps de la Ville de Paris présente ses travaux lors de la formation « Agir en Île de France pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le 12 février, à

destination des délégués syndicaux de la CGT, organisée par le Cabinet Emergences et la CGT.

Les informations

L'ANR (Agence Nationale de la Recherche lance un appel à projets « Villes durables »

L'ANR a lancé un appel à projets dont les réponses ont été déposées le 24 février. Il prend en compte les conclusions du Grenelle de l'Environnement. Le programme de recherche Villes Durables vise à mobiliser conjointement les praticiens et la communauté scientifique, dans la diversité de leurs sensibilités et de leurs démarches, pour éclairer les décisions publiques et produire des outils et des techniques qui permettront aux villes de mieux intégrer les exigences du développement durable. Ce programme cherche à privilégier les approches systémiques qui permettent de regarder ensemble plusieurs dimensions ou fonctions des villes (mobilité, habitat, risques, formes urbaines, activités économiques, métabolisme urbain...), souvent traitées de manière disjointe dans les programmes existants. Cet appel à projet s'articule autour de quatre axes complémentaires : « Nouveaux services, agencement des espaces et gouvernance », "Dynamiques spatiales et mobilités", « Environnement et vulnérabilités", « Infrastructures, réseaux et constructions ».

La DIV (Direction Interministérielle à la Ville) lance un appel à projets « Espoir Banlieues – des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité »

Après son appel à projets « Transports urbains », initié en novembre 2008, le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) lance « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité », en association avec la DIV. Cet appel à projets vise à générer une nouvelle dynamique de déplacement en soutenant les réponses innovantes qui aident les populations des quartiers à accéder à l'emploi. Il s'agit de compléter l'offre classique de transport et de répondre aux besoins spécifiques des habitants en agissant sur les différents registres de la mobilité : création ou amélioration de services de transport public régulier ou à la demande, mise en place de centrales - de mobilité, actions d'accompagnement auprès de différents publics ou réalisation d'aménagements de proximité nécessaires à la qualité des déplacements. Les dossiers sont à déposer avant le 16 mars.

Des territoires, membres du réseau Tempo, ont répondu à ces appels d'offres qui croisent les préoccupations des Bureaux des Temps.

Publications – Articles et études

« Ces villes qui cherchent à rattraper le temps » La Croix – 15 janvier 2009

« Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux » Etude de Laurent LESNARD et Thibaud de SAINT POL, Economie et Statistique – 29 janvier 2009.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES414C.pdf

« Politiques temporelles nocturnes : des pistes à explorer » La Gazette Officielle du Tourisme – 4 février 2009